https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-orientations-et/les-orientations-pour-les-paysages,29/3-6-utiliser-l-approche-paysagere

# 3-6-Utiliser l'approche paysagère dans la construction de nouveaux projets à toutes les échelles

- Recommandations - Les orientations pour les paysages agricoles (les paysages ruraux) - Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

Dans la construction de leur projet, les paysages s'appuient sur une méthode l'approche paysagère enseignée dans les écoles de paysage.

La connaissance de cette approche permettrait aux agronomes d'améliorer la qualité de leur diagnostic, d'avoir un espace commun avec les aménageurs et au final de renforcer l'image de marque de l'agriculture.

[bleu violet]Le paysage n'est pas seulement objet de contemplation mais également une construction sociale, une élaboration d'acteurs sociaux.[/bleu violet]

[bleu violet]L'action ne peut ignorer le poids des représentations sociales de ces acteurs qui, soit individuellement, soit collectivement, interviennent sur le paysage et le modifient par leurs pratiques quotidiennes.[/bleu violet]

Aujourd'hui, quand on parle de paysage, on se réfère à une l'image du territoire qui serait commune aux différents acteurs et qui leur permettrait d'agir en fonction de choix politiques, pris à partir d'une image partagée. Le rôle du paysagiste est d'aider les acteurs à faire émerger cette image (médiation).

Mais le rôle du paysagiste est aussi de construire un paysage auquel adhèrent les acteurs du paysage (conception).

L'enjeu est bien pour l'action paysagère, de [bleu violet]contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et de ne plus répondre uniquement au souhait d'une partie de la population de préserver les sites pour le plaisir de la contemplation.[/bleu violet]

Ce qui ne signifie pas que certains paysages ne méritent pas d'être préservés de transformations radicales, voire d'une disparition, finalement peu propice au bien-être de l'ensemble de la société. Leur portée symbolique peut en effet justifier qu'ils soient mis à l'abri d'une appropriation individuelle contraire à l'intérêt général.

[bleu violet]Mais plus que les grands sites, les paysages quotidiens où vivent la majorité de la population ont connu et connaissent des transformations, parfois radicales, et c'est avant tout sur ceux-là que doit porter l'effort de la collectivité et des pouvoirs publics à toutes les échelles.[/bleu violet]

Aussi, le paysagiste doit prendre la mesure d'une société qui manifeste ses inquiétudes sur les transformations de son cadre de vie, mais qui aussi manifeste la volonté de contribuer à son amélioration.

[bleu violet]La notion de cadre de vie doit être prise dans sa globalité (milieu de vie, mode de vie, niveau de vie, qualité de vie).[/bleu violet]

On peut trouver un paysage beau et ne pas vouloir y vivre.

La prise en compte de la complexité du paysage, produit de matérialité biophysique et de processus immatériels où interviennent les représentations sociales des acteurs est en jeu dans la construction d'un projet de territoire de qualité.

Le nouveau modèle de représentation paysagère auquel les personnes font le plus référence aujourd'hui correspond après ceux de bucolique, de pastoral, de sublime, de panorama, de pittoresque, de régional, à celui de pittoresque écologique. D'autres l'appelleront le naturel paysager.

[bleu violet]Le vivre ensemble nécessite une redéfinition et de l'urbanité et de la ruralité autour de certaines

valeurs[/bleu violet] dont la plus forte est le vert dans sa dimension paysagère et agricole promu au rang de figure à faire advenir.

Les objets changent de cathégorie : les vieux bâtiments agricoles sont vus comme des éléments du patrimoine architectural ; les chemins agricoles peuvent devenir des sentiers de randonnée. Les friches agricoles peuvent devenir... Ces nouvelles dénominations, issues de la lecture paysagère, passent sous silence la qualification agricole de l'espace. Elles mettent en valeur le patrimoine architectural et naturel, et de la sorte, donnent à voir un espace naturel paysager.

## Médiation, recherche, conception

« Nous ne partons jamais d'une page blanche. Nous intervenons sur un lieu qui existe déjà avec l'exigence de s'insérer dans un concert. Le projet doit (ou devrait) dialoguer, résonner avec le lieu et intégrer cet aspect nouveau, de plus en plus important, qui est d'accompagner les habitants d'un territoire dans la construction d'une image. Il s'agit de travailler avec les habitants, les élus, les associations afin qu'ils puissent discuter et élaborer des aménagements en fonction de cette image. Le paysage, objet singulier qui associe le physique et l'immatériel, nécessite une appropriation par les habitants, des nouveaux agencements à un moment où les gens ont l'impression que les choses leur échappent un peu.

Il ne s'agit plus d'aménager, de gérer ou de protéger - les trois à la fois parfois - un paysage selon les formes qu'un expert praticien entrevoit dans son imaginaire créatif, mais de mobiliser cet imaginaire et l'inventivité au profit d'une société complexe, qui se comporte avec ce qui l'entoure de façon ambiguë et contradictoire. Cela relève autant de la créativité que de l'écoute attentive des autres.

Ce travail de [bleu violet]médiation[/bleu violet] doit permettre de rassembler les éléments d'une connaissance des paysages, d'en faire comprendre les formes et les dynamiques, de concevoir des représentations et de formuler des propositions aptes à fonder une approche concertée de la valeur de ces paysages et de l'avenir des territoires.

Cette démarche s'apparente aussi à celle du chercheur, s'efforçant de mettre en lumière les processus naturels et sociaux qui déterminent les formes du paysage et leur évolution, ou d'appréhender, à travers l'analyse des représentations, la nature du lien symbolique qui unit les hommes à leur espace. Elle demeure, fondamentalement, celle d'un concepteur, capable d'imaginer de nouveaux agencements de l'espace, à partir d'une connaissance concrète des fonctionnements paysagers et d'une capacité à manier tous les outils participant à une « heuristique » de la créativité.

La triple qualification est-elle envisageable au niveau d'une même personne. Peut-on être à la fois celui qui, d'une part, prend place dans le débat social et contribue à faire avancer et partager la connaissance des formes et des dynamiques d'un paysage et qui d'autre part, avance des propositions d'un remodelage du même paysage qui serait partagé par tous ?

Certains professionnels estiment que les deux fonctions sont compatibles, d'autres que le statut de concepteur ne peut se concilier avec celui du médiateur. L'argument des seconds repose sur la nécessaire liberté que doit avoir le concepteur pour laisser s'exprimer au mieux son inventivité : il ne peut s'embarrasser des contingences que la fonction de médiateur lui opposera nécessairement.

### Projet ou processus de projet

L'action paysagère n'a pas uniquement vocation à porter sur des objets, éléments du paysage, mais d'avantage sur une organisation dynamique, c'est-à-dire à la fois sur une structure paysagère et sur le processus qui la transforme. Ce processus est mû par des acteurs économiques et sociaux.

- Certains projets traduisent davantage la volonté d'influer sur les processus économiques et sociaux que d'aboutir à la création d'une oeuvre.
- D'autres sont plus conformes à l'élaboration d'une oeuvre architecturale. Le projet aboutit à une oeuvre, mais une fois achevée, elle n'évoluera que par son vieillissement ou par sa démolition éventuelle. Les paysagistes diraient plutôt : le bâtiment conçu par l'architecte une fois construit entre dans un processus de vieillissement. Le jardin, le parc, une fois mis en place, commence à se développer.

[bleu violet]Le projet de paysage ne peut s'arrêter à un stade définitif[/bleu violet] : le processus d'évolution est intrinsèque à la perspective paysagère. Ne serait-ce que parce que sa part biophysique est en constante transformation. Mais aussi parce-que que la société, à quelque échelle qu'elle agisse, change également et modifie ses pratiques selon les objectifs qu'elle se fixe, eux-mêmes pouvant aussi être redéfinis.

[bleu violet]Le projet de paysage est davantage un processus dans lequel l'action intervient sur l'évolution paysagère,[/bleu violet] notamment sur des politiques qu'il tente d'infléchir dans le sens des objectifs fixés par les acteurs, parmi lesquels le paysagiste a sa place.

Cette conception du projet a une conséquence immédiate : elle ne peut se satisfaire d'une analyse définitive du paysage concerné parce que celui-ci évolue en même temps que l'analyse se déroule. L'analyse ne peut donc porter sur des éléments fixes, mais sur des éléments susceptibles de se transformer, selon des échelles temporelles diverses. En outre, les mouvements qui les affectent ne sont pas isolés les uns des autres : ils sont en interaction. Le processus du projet de paysage est ainsi interactif et met en corrélation l'analyse et l'inventivité de son avenir.

Enfin, l'élaboration du Projet produit des connaissances qui l'alimentent en retour.

# La place de l'agriculture dans ce processus

Il ne faut pas aller trop loin lorsque l'on dit que le paysage est le produit de l'art humain.

[bleu violet]Y-a-t-il deux bornes à poser ?[/bleu violet]

La première serait de dire que la nature est présente dans le paysage. On parle parfois d'un paysage urbain pour désigner l'agencement des bâtiments qu'on y voit. Faut-il entendre le mot paysage comme une métaphore. En son sens propre, le paysage, c'est de la nature disposée par le travail humain. Mais c'est la nature naturelle est de plus en plus recherchée.

La deuxième borne, c'est de reconnaître que le paysage, s'il est le produit du travail humain, n'est pas à proprement parlé une oeuvre humaine. Contrairement au meuble, ou à la statue, ou à l'immeuble, le paysage n'est pas entièrement conçu par l'esprit humain, il n'est pas la réalisation d'un concept.

Traditionnellement, le paysage était le résultat du travail agricole, mais pas un résultat délibéré. Chaque paysan s'occupait de son terrain, il le clôturait avec un mur ou une haie. Il en résultait un paysage qui donnait un style à un pays, mais nul n'avait choisi délibérément ce style. L'homme de plus n'était pas le seul à façonner le paysage : les animaux et tout ce qui pouvait y laisser des traces (le vent, le fleuve). L'homme en était le co-créateur, le collaborateur.

Et pourtant, il est vrai que la donne change à partir du moment où la préoccupation paysagère prend de l'ampleur et devient la chose d'une profession, la chose de l'urbain, surtout quand il se met à habiter la campagne. On peut dessiner un paysage à partir de rien, et ensuite le produire entièrement. Mais c'est là une extrémité que l'on atteint rarement en milieu rural.

Il y a vraiment paysage que dans la mesure où il échappe à l'entière maîtrise de l'homme, dans la mesure où il se différencie de l'oeuvre.

[bleu violet]Le modèle paysager des agriculteurs[/bleu violet]Ce n'est pas forcément celui qu'ils habitent C'est celui d'un pays riche économiquement. Par exemple : pays de haras, zone viticole

[bleu violet]Les agriculteurs sur le paysage qu'ils génèrent chez eux ont une très grande pudeur pour en parler. Ils ont plus de facilités pour parler du paysage d'une autre région à laquelle ils ne sont pas liés.[/bleu violet]